

Les projets réalisés en 2024

Chassy, une nouvelle vie pour l'école

A Chassy, le projet de la municipalité repose sur la restructuration et la rénovation de l'ancienne école. Il s'agit d'isoler et de remettre en conformité 3 appartements et de créer 2 logements capables d'accueillir des personnes à mobilité réduite.

Une étude au bénéfice de la population

Les logements locatifs de la commune, rénovés dans les années 80, sont devenus, au fil des ans, de véritables passoires thermiques et très énergivores. Il est donc nécessaire de repenser complètement l'isolation et le mode de chauffage. Il s'agit de proposer aux futurs locataires des appartements à faibles loyers, confortables et générateurs de charges financières raisonnables. La deuxième réflexion tient en complément de travaux d'isolation à l'accessibilité. Il est en effet prévu de créer deux logements supplémentaires destinés plus particulièrement à un public âgé et donc en perte d'autonomie. Ces deux T2 posséderont des ouvertures élargies et toutes caractéristiques permettant, au maximum, de faciliter la vie des personnes à mobilité réduite.

Un projet exemplaire mûrement réfléchi

Les futurs logements seront parfaitement équipés pour répondre aux demandes des ménages d'aujourd'hui. Ils posséderont des garages situés sous l'ancien préau de l'école ainsi que des parcelles de jardin. Cet investissement étant conséquent et générateur de ressources, il était indispensable pour la Commune de bien s'entourer. Les élus contactent alors l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de

l'énergie) et le CIT. Il est d'abord envisagé un système de chauffage au bois collectif mais l'idée est vite abandonnée au profit de la géothermie. Le futur chauffage par géothermie captera donc les calories dans le sol pour apporter eau chaude et chaleur. Comme il se doit, avant d'envisager les travaux, il est nécessaire de mettre en place une étude de faisabilité. C'est une étape cruciale pour tout projet visant à exploiter l'énergie durable de la géothermie. La convention avec le CIT autorise alors un accompagnement administratif, des échanges et des conseils qui ont permis à la Commune d'avoir le recul nécessaire et les compétences pour le montage des dossiers. Concernant la rénovation et l'isolation, là aussi, le CIT est intervenu pour une assistance à maîtrise d'œuvre et pour les choix des matériaux à utiliser que la Commune souhaitait biosourcés.

Un accompagnement de qualité

Aujourd'hui, le projet est bien avancé et attend les retours des demandes de financement avant de franchir les étapes suivantes, toujours avec l'aide de l'agence départementale. Pour le Maire de Chassy David Souchet « Un tel projet ne peut se mener sans de solides partenariats techniques et financiers. Pour cela, le CIT possède une solide expertise et un savoir-faire en termes d'accompagnement. L'agence nous facilite grandement le travail, nous en sommes satisfaits ».



© Atelier Carré d'Arche